



Remboursement frais de justice

Par babylone

Bonjour,après avoir obtenu gain de cause après révocation auprès du tribunal administratif ainsi que du conseil d'Etat (fonction publique hospitalière) mon employeur a été obligé de me réintégrer ainsi qu'à me verser 2000 Euros au titre de frais de justice.Ceci en date du 28 Octobre dernier.Je n'ai toujours rien perçu.Quelqu'un peut-il m'informer sur le délai imparti à mon employeur pour me verser cette somme ? Cordialement.